

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1505>



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

S.T.I. Sciences Industrielles  
Voie Professionnelle

# **- Arrêté du 15 mars 2024 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur**

Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2024

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

- CERTIFIER - Certifications - Travail en Hauteur (R.408) - Attestation de Formation -

**J.O.R.F. N° 0086 du 12 Avril 2024**